

Votre proche est hébergé



La COVID-19 a bouleversé le monde entier. Nos habitudes de vie ont changé, ce qui a demandé une adaptation très rapide à cette nouvelle réalité. Les difficultés ont été encore plus grandes pour les aînés, dont le risque d'avoir une maladie grave et de décéder est beaucoup plus élevé s'ils deviennent infectés. Les efforts demandés aux aînés ont été importants.

Les milieux de vie pour les personnes âgées et les personnes vulnérables, y compris les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) et les résidences privées pour aînés (RPA), ont été très durement touchés par la COVID-19. Le gouvernement a pris la décision d'interdire les visites dans ces milieux de vie afin de limiter la propagation de la COVID-19.

Feuillet d'information pour les proches aidants



Durant cette interdiction, les personnes proches aidantes ne pouvaient pas visiter leur être cher, lui donner de l'aide, du soutien et l'accompagner comme à l'habitude. Cette période a été très difficile et inquiétante, tant pour le proche aidant que pour le résident en milieu d'hébergement.

Depuis le 11 mai, les proches aidants sont de retour et peuvent, en respectant plusieurs consignes et précautions, offrir tout leur soutien à leur parent hébergé.

Ce retour auprès de votre parent est souhaité et attendu depuis longtemps. Cependant, vous constaterez peut-être que le milieu que vous connaissiez avant la pandémie a changé de façon significative.

À quoi vous attendre à votre retour?

- ◆ Certains milieux d'hébergement sont divisés en différentes zones afin d'isoler les personnes atteintes.
- ◆ Les précautions à prendre varient dans chacune de ces zones.
- ◆ Les employés auxquels vous étiez habitués peuvent être absents pour cause de maladie.
- ◆ D'autres employés sont venus en renfort.
- ◆ Les employés peuvent être très concentrés sur leur tâche, et moins disponibles pour vous. Sachez qu'il ne s'agit pas de mauvaise volonté de leur part, mais bien du contexte plus exigeant.
- ◆ Il est possible que votre proche ait changé depuis votre dernière visite. Sa mobilité, son niveau d'autonomie, sa mémoire ne sont peut-être plus aussi bons qu'ils étaient, surtout s'il a été atteint par la COVID-19.
- ◆ Votre proche a peut-être changé de chambre. Il est possible aussi que tous ses effets personnels n'aient pas pu l'accompagner à sa chambre temporaire.

Tous ces changements sont déstabilisants. Soyez assurés que le personnel a fait tout en son pouvoir afin que votre proche vive le mieux possible cette période difficile.



Besoin de soutien ?



Si vous avez besoin de soutien, un membre de notre équipe psychosociale peut vous téléphoner afin de vous offrir de l'écoute face à la situation que vous vivez dans le contexte actuel de la COVID-19. Laissez simplement un message à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone ci-dessous. Un intervenant communiquera rapidement avec vous.

Courriel: scpd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone: **514 340-2800**, poste **2226**

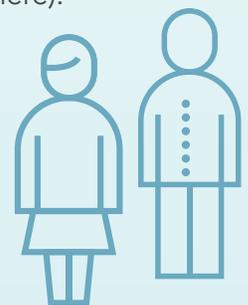
Il existe aussi un organisme à but non lucratif, L'Appui, qui offre le service Info-aidant. Vous pouvez les joindre au : **1 855 852-7784**.



Il s'agit de votre première visite depuis le retour des proches aidants?

Quand vous arriverez au milieu d'hébergement de votre proche, nous vous accueillerons en vous donnant toute l'information nécessaire sur l'équipement de protection (blouse, masque, gants, visière).

Nous vous remettrons également un feuillet qui vous précisera toutes les consignes à suivre pour visiter votre proche en limitant au maximum les risques pour vous, pour votre proche et pour tous.



Consultez les conditions à respecter pour les visites :

ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/proches-aidants/retour-des-proches-aidants